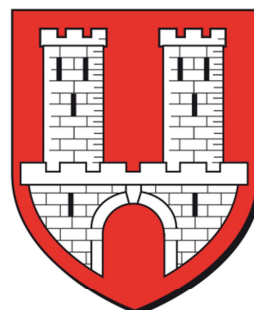


22/03/2019

NOTE DE
PRESENTATION
SYNTHETIQUE
DES BUDGETS
PRIMITIFS 2019

Conseil
Municipal
du 5 avril 2019

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ville de
Wissembourg

Auteur de la note : service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)
Note disponible sur simple demande adressée au service des finances
Sources : Budgets 2018 (budget principal et budgets annexes)

Sommaire

BUDGET VILLE	4
I. CADRE GENERAL DU BUDGET	4
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
III. FISCALITE.....	8
IV. CHARGES DE PERSONNEL.....	8
V. L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	9
VI. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	9
VII. CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURI-ANNUELS.....	11
VIII. ENDETTEMENT	11
1. Evolution rétrospective de la dette de la ville	11
2. Structure de la dette et répartition par prêteur au 01/01/2019.....	12
a. Structure de la dette au 01/01/2019.....	12
b. Répartition de la dette par prêteur au 01/01/2019.....	12
3. Eléments prospectifs au niveau de la dette de la ville	13
4. Capacité de désendettement	14
IX. BUDGETS CONSOLIDES.....	14
BUDGET EAU	14
I. SECTION D'EXPLOITATION	14
II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	15
III. AUTOFINANCEMENT	16
IV. ENDETTEMENT	16
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES.....	17
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	17
II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	18
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE.....	18
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	18
II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	19
III. ENDETTEMENT	19
BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE.....	20
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	20
II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	20
III. ENDETTEMENT	20
BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS	21
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	21
II. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	22
III. ENDETTEMENT	22
BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL	22
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	22

II. SECTION D'INVESTISSEMENT 23

III. ENDETTEMENT 23

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant qu'une note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune et présente donc les principales informations synthétiques et évolutives des budgets primitifs 2019 du budget principal de la commune et des budgets annexes.

Cette note complète la synthèse des budgets 2019 adressée à chaque membre du Conseil Municipal.

BUDGET VILLE

I. CADRE GENERAL DU BUDGET

Dans un contexte financier marqué par le maintien d'une croissance soutenue (prévision de 1,7% par le gouvernement pour 2019) mais également contraint par un taux d'inflation estimé à 1,5%, le budget primitif 2019 de la ville veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement important répondant aux besoins de la commune et de ses concitoyens.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, unicité, équilibre et sincérité. Le budget primitif constitue l'acte fondamental du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, en qualité d'ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile 2019.

L'exigence légitime croissante des citoyens nécessite de faire des choix dans la préparation budgétaire afin de maintenir un niveau d'autofinancement suffisant nécessaire à l'investissement.

Pour continuer à être les piliers de la République, les communes ont besoin de disposer de moyens leur permettant d'exercer au mieux leurs missions.

Dans ce contexte, un discours de clarté et de transparence vis-à-vis des citoyens est nécessaire. La baisse brutale des dotations de l'Etat de ces dernières années a nécessité des efforts de rationalisation, de mutualisation et de modernisation de l'action publique locale. Ces efforts se poursuivent aujourd'hui pour garantir une maîtrise des équilibres budgétaires sans toucher aux taux fiscaux d'imposition (TH, TF, CFE) de la commune.

Le débat d'orientation budgétaire du 15 mars dernier a posé les bases à partir desquelles nous proposons de construire les budgets primitifs pour l'exercice 2019 de notre collectivité.

Il est rappelé que les budgets primitifs 2019 sont présentés avec la reprise des résultats de l'exercice précédent.

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Voici un tableau synthétique retraçant la structure des dépenses et recettes de fonctionnement de l'exercice 2019 :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	2 620 000.00 €	Excédent antérieur reporté	496 124.28 €
Dépenses de personnel	4 760 000.00 €	Recettes des services	1 180 000.00 €
Autres dépenses de gestion courante	1 570 000.00 €	Impôts et taxes	7 200 000.00 €
Dépenses financières (Intérêts)	265 000.00 €	Dotations et participations	1 880 000.00 €
Dépenses exceptionnelles	31 000.00 €	Autres recettes de gestion courante	135 000.00 €
Autres dépenses	190 000.00 €	Recettes exceptionnelles	98 875.72 €
Dépenses imprévues	54 000.00 €	Autres recettes	70 000.00 €
Total dépenses réelles	9 490 000.00 €	Total recettes réelles	11 060 000.00 €
<i>Charges (écritures d'ordre entre sections)</i>	<i>670 000.00 €</i>	<i>Produits (écritures d'ordre entre sections)</i>	<i>100 000.00 €</i>
<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 000 000.00 €</i>		

TOTAL 11 160 000.00 €

TOTAL 11 160 000.00 €

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent au total à 9 490 000 €.
Par rapport aux dépenses budgétisées en 2018, ces dépenses prévisionnelles 2019 sont globalement en hausse de 110 000 € (+1,17%).

Cette hausse s'explique principalement par une hausse de 100 000 € des dépenses courantes, une hausse de 100 000 € des dépenses de personnel, une baisse de 63 000 € des autres charges de gestion courante, une baisse de 10 000 € des charges financières et une baisse de 16 000 € des atténuations de produits par rapport aux montants budgétisés en 2018 incluant les décisions budgétaires modificatives de l'année 2018.

→ L'augmentation des dépenses courantes prévisionnelles 2019 de 100 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :

Energie - Electricité	+ 5 000 €	impact sur une année complète des charges du nouveau bâtiment des archives
Carburants	- 5 000 €	réajustement par rapport au montant réalisé en 2018
Livres	- 24 000 €	pas d'achat de livres sur Wissembourg en 2019
Entretien des terrains	+ 14 000 €	extension du périmètre d'interventions du marché d'entretien et de tonte des espaces verts
Entretien des bâtiments publics	- 7 000 €	baisse notamment due à l'internalisation des travaux de peinture de la piscine
Entretien voirie	+ 20 000 €	externalisation du nettoyage de la voirie (confiée à une entreprise privée)
Entretien bois et forêts	+ 27 000 €	Prestations complémentaires de services en forêt confiées à une entité extérieure
Frais d'actes et de contentieux	- 4 000 €	prévisions de dépenses 2019 : 10 000 €
Fêtes et cérémonies	+ 40 000 €	lié notamment au salon du livre (+14 000 €), aux festivités de NOEL (+11 000 €), à la Pentecôte

		(+5 000 €) et au spectacle du 22/06/2019 (+ 10 000 €)
Etudes et recherches	- 7 000 €	moins de frais d'études prévues en fonctionnement en 2019
Autres frais divers	- 11 000 €	notamment pas de contrôle des poteaux d'incendie prévu en 2019 (contrôle effectué en 2018)
Honoraires	+ 28 000 €	campagne de communication pour promouvoir la ville de Wissembourg + audit charte Marianne
Annonces et insertions	+ 22 000 €	insertions presse/radio pour la campagne de communication pour promouvoir la ville de Wissembourg
Catalogues et imprimés	+ 5 000 €	impression supports de communication pour promouvoir la ville de Wissembourg
Frais de gardiennage	+ 3 000 €	lié à l'augmentation prévisionnelle des frais de gardiennage de la forêt
Transport de biens	- 19 000 €	moins de transfert de collections prévus aux archives
Frais de nettoyage des locaux	+ 19 000 €	externalisation du nettoyage des locaux de l'école primaire d'Altenstadt + nettoyage de la moquette de la médiathèque
Frais d'affranchissement	- 6 000 €	réajustement par rapport aux réalisations 2018

→ La baisse des autres charges de gestion courante prévisionnelles 2019 de 63 000 € s'explique principalement par les variations suivantes :

Contribution service d'incendie	- 5 000 €	Notification du SDIS pour 2019
Participation SIVU forestier de Wissembourg et environs	- 29 000 €	Moins de travaux à traiter en 2019 par les bûcherons du SIVU ; plus de recours à des entités extérieures
Participation Parc Régional des Vosges du Nord	- 4 000 €	Notification du Parc Régional des Vosges du Nord pour 2019
Subvention CCAS Wissembourg	- 10 000 €	Délibération du Conseil Municipal du 7 décembre 2018
Subvention association Util'éco (anciennement Réussir)	- 18 000 €	Dépenses traitées en 2019 sous forme de travaux forestiers et non plus de subvention (transfert entretien bois et forêts)
Contribution assainissement pluvial	+ 2 000 €	Réajustement de la contribution 2019 avec le SDEA

→ La baisse des dépenses financières prévisionnelles 2019 de 10 000 € s'explique principalement par les variations suivantes :

- Intérêts de la dette : - 12 000 €
- Escomptes accordés : - 1 000 €
- Autres frais : + 3 000 €

→ La baisse prévisionnelle des atténuations de produits 2019 de 16 000 € s'explique principalement par les variations suivantes :

- Fonds de péréquation ressources communales : + 7 000 € (estimation)
- Dégrèvement TH sur les logements vacants : - 11 000 € (montant notifié par les services fiscaux)
- Autres dégrèvements : - 12 000 € (pas de dégrèvement TASCOM prévu à ce jour)

Quant aux recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement sur l'exercice, elles s'élèvent à 10 563 875,72 € (hors excédent reporté) pour l'exercice 2019. Par rapport aux recettes budgétisées en 2018, ces recettes prévisionnelles 2019 sont en hausse de près de 76 148 € (+0,73%).

En intégrant l'excédent antérieur reporté, les recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement 2019 se montent à 11 060 000 €. Ce montant est en hausse de 207 000 € (+1,91%) par rapport à celui de 2018.

Cette hausse des recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement sur l'exercice s'explique principalement **par une hausse des recettes prévisionnelles des impôts et taxes de 59 000 €** (essentiellement due à une hausse budgétaire prévisionnelle de 82 000 € des recettes des 4 taxes (TH, TFB, TFNB et CFE), une hausse de 20 000 € des recettes prévisionnelles de taxes additionnelles aux droits de mutation conjuguée à une baisse prévisionnelle de 27 000 € des recettes de la CVAE, une baisse de 11 000 € des recettes de la TASCOM et une baisse de 7 000 € des recettes de la taxe communale sur l'électricité), **une hausse des recettes prévisionnelles des produits et services de 16 000 €** (liée à une hausse prévisionnelle des recettes brutes de vente de bois de 33 000 € conjuguée à une baisse prévisionnelle de 10 000 € des recettes de mise à disposition de personnel, une baisse prévisionnelle de 4 000 € des recettes « piscine » et une baisse prévisionnelle de 3 000 € des travaux refacturés), **une hausse des recettes prévisionnelles des autres produits de gestion courante de 5 000 €** (liée aux revenus des immeubles), **une baisse des dotations et participations de 65 000 €** (liée notamment à une baisse prévisionnelle de la dotation forfaitaire de 39 000 €, à une baisse prévisionnelle des recettes liées aux contrats aidés de 40 000 €, à une baisse prévisionnelle de 25 000 € des participations versées conjuguée à une augmentation prévisionnelle de la dotation de solidarité rurale de 9 000 €, à une augmentation prévisionnelle des compensations fiscales de 16 000 € et à une augmentation prévisionnelle de la dotation de compensation de la TP de 18 000 €) et enfin **une augmentation prévisionnelle de près de 61 000 € des recettes exceptionnelles** (liée notamment à l'encaissement de l'indemnisation des assurances suite aux coulées de boues de l'année 2018) par rapport aux montants budgétisés 2018 incluant les décisions budgétaires modificatives de l'année 2018.

Il faut noter, qu'à ce jour, les dotations de l'Etat 2019 ne nous ont toujours pas encore été notifiées. Les montants figurant ci-dessus concernant ces dotations sont des estimations.

III. FISCALITE

Voici un tableau récapitulatif concernant l'évolution des bases et du produit fiscal liés aux 4 taxes (TH, TFB, TFNB et CFE) :

Libellés	Bases notifiées 2019	Variation des bases par rapport aux bases notifiées en 2018	Wissembourg Taux de référence 2018	Variation de taux proposée	Taux proposés 2019	Produit voté 2019	Variation du produit par rapport au produit notifié 2018	Taux moyens communaux au niveau national 2018 pour mémoire
Taxe d'habitation	9 123 000 €	3.54 %	23.73%	0%	23.73%	2 164 888 €	74 038 €	24.54%
Taxe foncière (bâtie)	12 434 000 €	2.14 %	15.24%	0%	15.24%	1 894 942 €	39 777 €	21.19%
Taxe foncière (non bâtie)	157 000 €	2.95 %	69.46%	0%	69.46%	109 052 €	3 125 €	49.67%
Cotisation foncière des entreprises	7 350 000 €	1.09 %	20.31%	0%	20.31%	1 492 785 €	16 045 €	26.43%
					Total	5 661 667 €	132 985 €	

Il est proposé au Conseil Municipal, pour la huitième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Ainsi, le produit fiscal attendu des 4 taxes (TH, TFB, TFNB et CFE) pour l'exercice 2019 s'élève à 5 661 667 €. Il est en hausse de 132 985 € par rapport à celui notifié en début d'année 2018 (hors rôles supplémentaires).

L'augmentation globale des bases notifiées se monte à +2,31 % entre 2018 et 2019.

Il faut également noter une baisse de recettes de 26 944 € concernant la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), une baisse de recettes de 11 118 € concernant la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales) et une hausse des recettes prévisionnelles de 20 000 € au niveau des taxes additionnelles sur les droits de mutation entre 2018 et 2019.

IV. CHARGES DE PERSONNEL

131 personnes travaillent actuellement pour la ville de Wissembourg ce qui représente en équivalent temps plein un nombre théorique de 114,15 personnes.

Le budget prévisionnel des dépenses de personnel s'élève à 4 760 000 € pour l'exercice 2019. Il représente près de 50,16% des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement de l'exercice 2019.

Ces dépenses sont en hausse de 100 000 € par rapport à celles budgétisées en 2018 ce qui représente une hausse de 2,15 %.

Cette hausse s'explique principalement par des mesures gouvernementales (notamment le parcours professionnel carrières et rémunérations) qui revalorisent certains points d'indice à compter du 01/01/2019 mais également par des créations de postes (partiellement en raison de congé de maternité) et des remplacements d'agents absents plus importants que les années précédentes.

Il faut également noter pour 2019 l'intégration de 7 agents en tant que titulaires (étaient contractuels auparavant – fin de période réglementaire) et la poursuite de la baisse du coût des contrats aidés ce qui engendre également une minoration des aides de l'Etat liées à ces contrats.

V. L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL

En incluant l'excédent reporté de l'exercice précédent, l'autofinancement brut prévisionnel global dégagé en 2019 pour financer les dépenses d'investissement est de 1 570 000 €.

Il est en augmentation de près de 6,5% par rapport à celui de 2018.

Cette augmentation est principalement due à une augmentation de l'excédent reporté de l'exercice précédent.

Sachant que la ville de Wissembourg prévoit de rembourser près de 975 000 € d'emprunts à long terme sur l'exercice 2019, l'autofinancement net prévisionnel global disponible pour financer les investissements se monte à 595 000 € pour l'exercice 2019.

Cet autofinancement net prévisionnel est en hausse de près de 4,7% par rapport à celui qui a été budgétisé en 2018.

PS : il est rappelé que l'emprunt à court terme de 470 000 € sera principalement remboursé en 2019 par le versement par l'Etat du FCTVA sur les investissements 2018.

VI. SECTION D'INVESTISSEMENT

La liste des investissements envisagés en 2019 est détaillée dans la synthèse des budgets 2019.

Voici le tableau synthétique retraçant la structure des dépenses et recettes prévisionnelles d'investissement pour l'exercice 2019 :

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement reporté	375 814,95 €	Virement section de fonctionnement	1 000 000,00 €
Remboursement emprunts à long terme	975 000,00 €	FCTVA (investissements 2018)	405 000,00 €
Remboursement emprunt à court terme	470 000,00 €	Mise en réserves (couverture solde + crédits reportés)	1 057 000,00 €
Reversements subventions et taxe d'aménagement	27 000,00 €	Taxe d'aménagement	60 000,00 €
		Vente terrains hôpital	20 000,00 €
TOTAL	1 847 814,95 €	Subventions (ETAT, REGION, DEPARTEMENT...)	1 777 000,00 €
Travaux bâtiments	4 378 000,00 €	Autres recettes	251 000,00 €
Travaux voirie	908 000,00 €	Emprunt à long terme	2 500 000,00 €
Autres travaux	290 000,00 €	Emprunt à court terme	1 000 000,00 €
Autres dépenses	1 216 185,05 €		
Charges (écritures d'ordre)	100 000 ,00 €	Produits (écriture d'ordre)	670 000,00 €
TOTAL GENERAL	8 740 000,00 €	TOTAL GENERAL	8 740 000,00 €

Par rapport au budget 2018, les dépenses prévisionnelles d'équipement sont passées de 3 705 000 € en 2018 à 6 508 000 € en 2019 soit une hausse de près de 75%.

Cette hausse s'explique notamment par la réalisation de trois projets importants cette année :

- Travaux de restructuration du gymnase municipal en salles multiactivités 3 000 000 €
- Travaux de réhabilitation des vitraux de l'église St Pierre et Paul 790 000 €
- Travaux de voirie Allée des Peupliers (entre les 2 giratoires) 445 000 €

Pour financer ces dépenses prévisionnelles d'équipement, la ville pourra notamment compter sur son autofinancement net prévisionnel, sur d'importantes subventions (1 777 000 €) et sur la taxe d'aménagement (60 000 €).

Pour équilibrer le budget 2019, la ville a prévu 2 500 000 € d'emprunts à long terme et 1 000 000 € d'emprunts à court terme pour le préfinancement du FCTVA.

VII. CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURI-ANUELS

Dans le cadre de ce budget 2019, plusieurs dépenses d'équipement ont été et seront traitées sous la forme d'une autorisation de programmes et crédits de paiements (AP/CP). Voici les trois opérations concernées :

Imputation budgétaire	Durée	Intitulé	Montant AP (TTC) en €	Montant des CP (TTC) en €				
				2016	2017	2018	2019	2020
2151 + 2152 prog. 610 fct 022 AP 002/2016	4 ans	Travaux traversée Altstadt 2°TR (voirie + réseaux secs)	970 000 €	138 000 €	793 000 €	27 000 €	12 000 €	0 €
21318 + 2188 + 2184 prog. 713 fct 411 AP 001/2018	4 ans	Travaux restructuration gymnase en salle multiactivités	3 780 000 €	0 €	10 000 €	426 000 €	3 095 000 €	249 000 €
21318 fct 324 AP 002/2018	4 ans	Travaux de réhabilitation des vitraux de l'église Sts Pierre et Paul	965 000 €	0 €	7 000 €	124 000 €	790 000 €	44 000 €

VIII. ENDETTEMENT

L'endettement global au 01/01/2019 du budget principal s'élève à 9 574 871,98 € réparti comme suit :

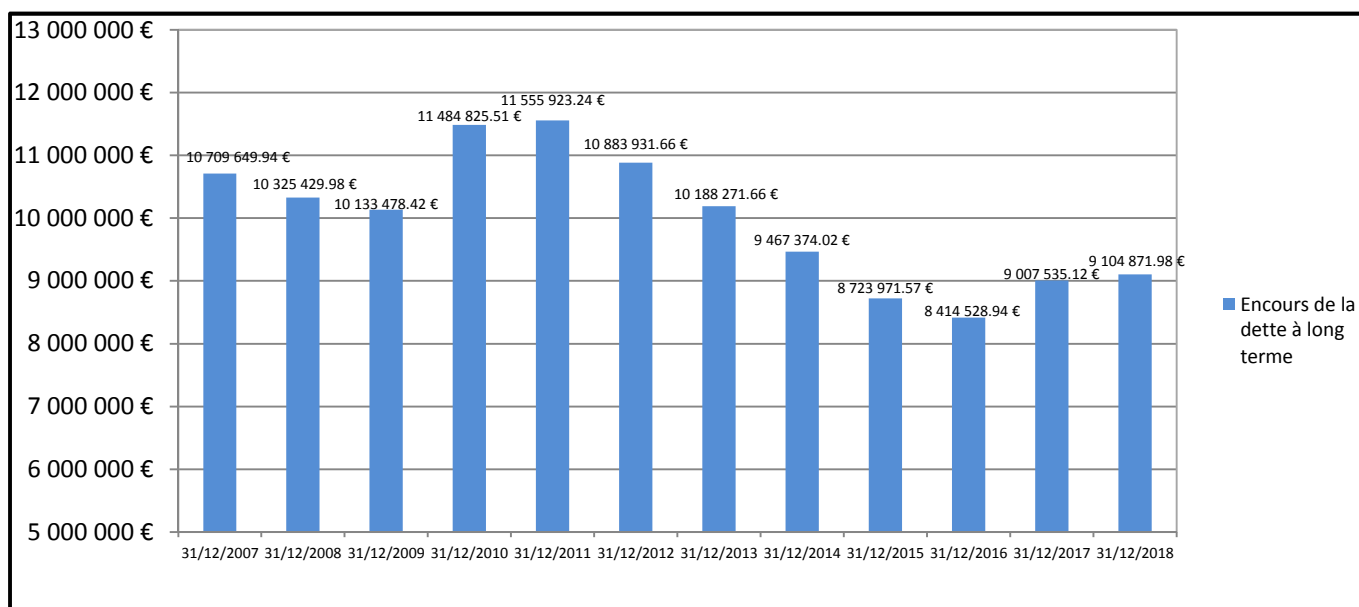
- 9 104 871,98 € d'emprunts à long terme soit 1 163,71 €/hab.
- 470 000,00 € d'emprunts à court terme

Le détail des lignes d'emprunts en cours au 01/01/2019 figure dans la synthèse du budget primitif 2019 jointe en annexe.

1. Evolution rétrospective de la dette de la ville

Voici l'évolution de la dette de la ville du 31/12/2007 au 31/12/2018 :

- à long terme

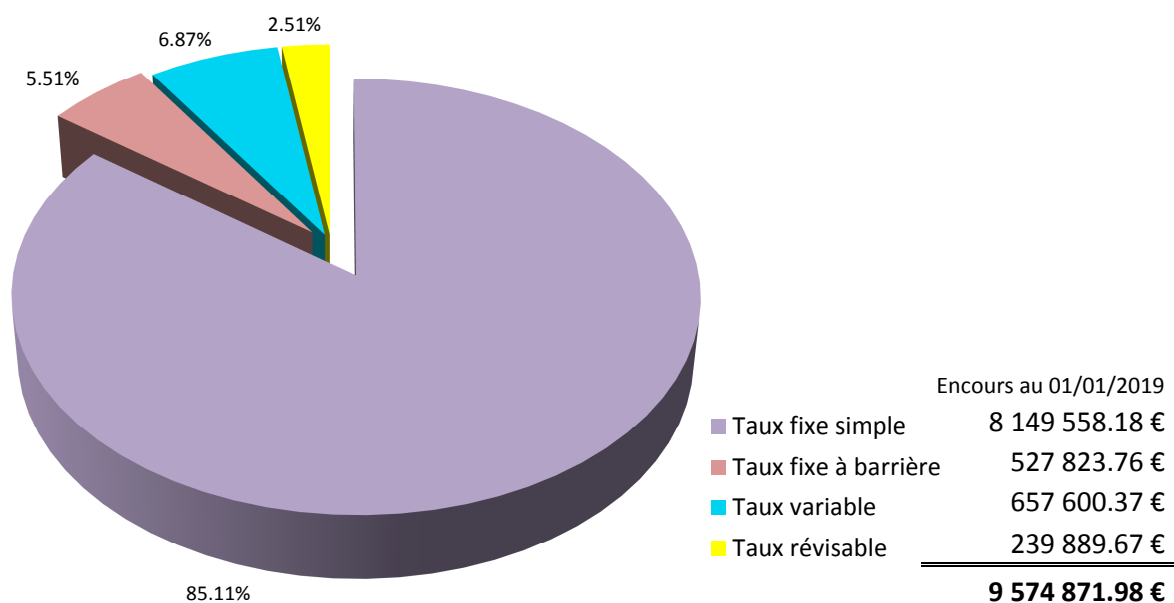


- à court terme

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €	0 €	220 000 €	750 000 €	470 000 €

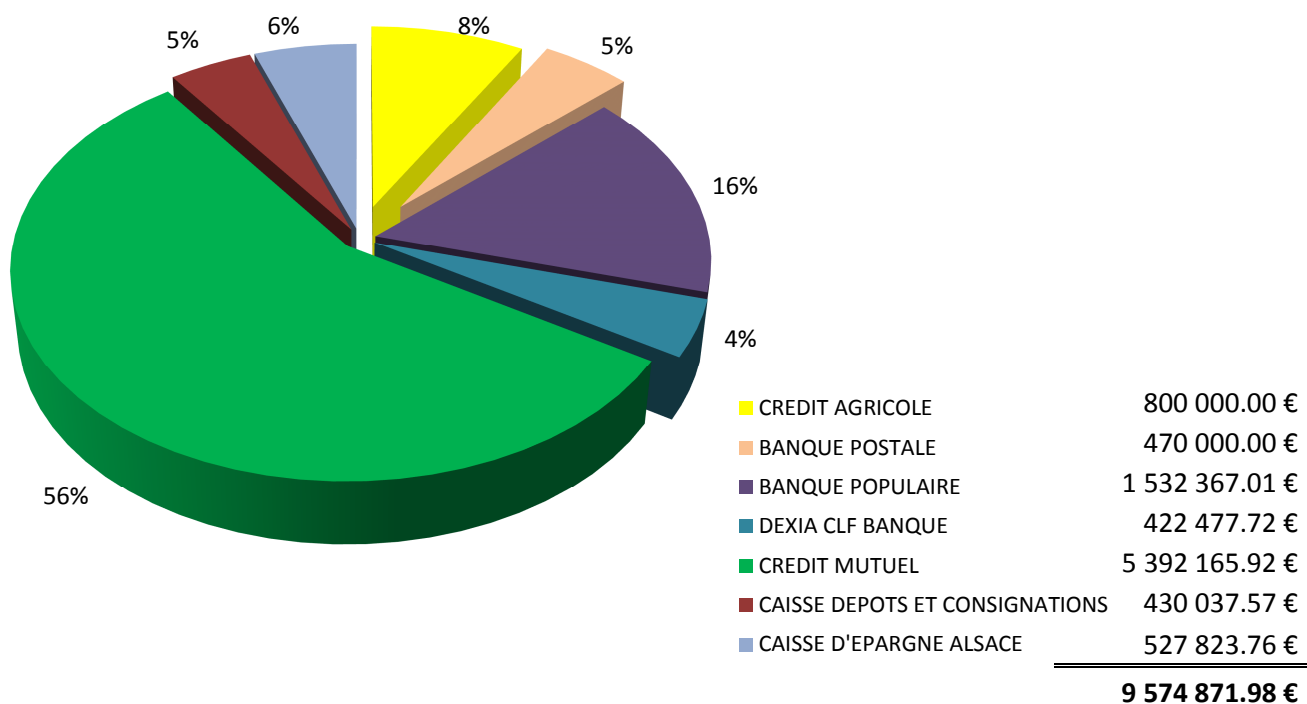
2. Structure de la dette et répartition par prêteur au 01/01/2019

a. Structure de la dette au 01/01/2019



On peut constater que près de 85 % de l'encours est à taux fixe et près de 7 % en taux variable.

b. Répartition de la dette par prêteur au 01/01/2019



On peut constater que près de 56% de l'encours total est détenu par le Crédit Mutuel.

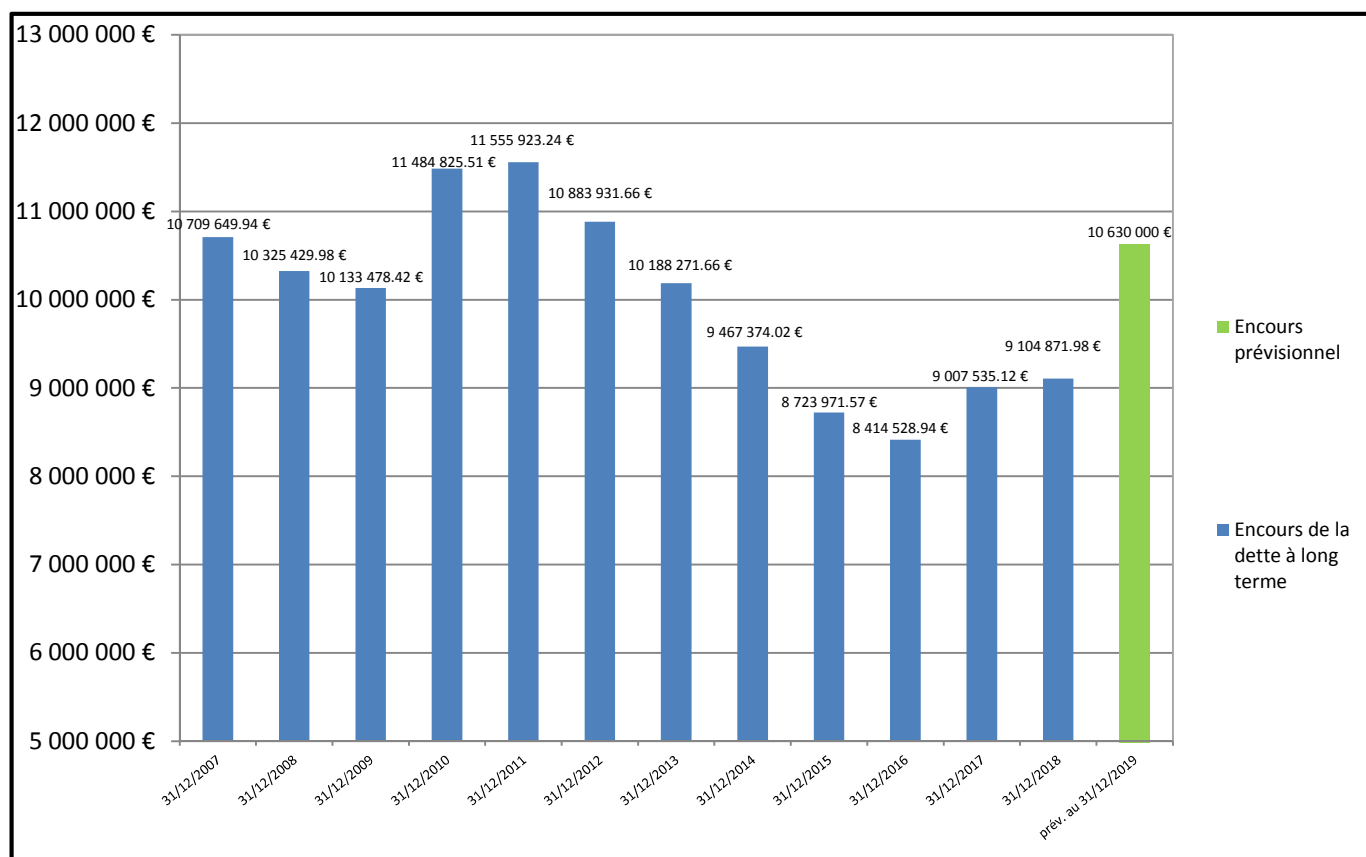
3. Éléments prospectifs au niveau de la dette de la ville

Il est prévu de rembourser en 2019 près de 975 000 € de capital pour les prêts à long terme, 470 000 € de capital d'un prêt à court terme et près de 246 000 € d'intérêts.

En prévoyant sur l'exercice 2019 la réalisation de 2 500 000 € d'emprunts à long terme et compte tenu du remboursement en capital de 975 000 € pour les emprunts à long terme sur l'exercice 2019, la dette à long terme augmenterait au maximum de 1 525 000 € entre 2018 et 2019 pour atteindre un niveau prévisionnel maximal d'environ 10 630 000 € au 31/12/2019 pour les emprunts à long terme.

Voici un graphique récapitulatif prévisionnel pour l'exercice 2019 :

- à long terme



- à court terme

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	prév. 31/12/2019
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €	0 €	220 000 €	750 000 €	470 000 €	1 000 000 €

4. Capacité de désendettement

Au 01/01/2019, l'encours de la dette à long terme s'élève à 9 104 871,98 €.

Le dernier autofinancement brut réel dégagé connu (celui de l'exercice 2018) s'élève à 1 700 713,90 € (en retraitant les cessions immobilières).

En supposant affecter l'intégralité de l'autofinancement brut dégagé en 2018 à l'encours de la dette à long terme au 01/01/2019, la ville de Wissembourg mettrait 5,35 années à rembourser l'intégralité de la dette à long terme.

Compte tenu de l'augmentation prévisionnelle de la dette à long terme en 2019 (+ 1 525 000 €), le nombre d'années nécessaire au remboursement de la dette à long terme au 31/12/2019 devrait se rapprocher des 6,25 à condition de maintenir l'autofinancement brut réel dégagé sur l'exercice au même niveau que celui de 2018.

IX. BUDGETS CONSOLIDES

Voici un tableau récapitulatif consolidant le budget principal et les différents budgets annexes de l'exercice 2019 :

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 500 000 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 500 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 624 000 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 624 000 €
TOTAL DEPENSES	30 124 000 €
TOTAL RECETTES	30 124 000 €

BUDGET EAU

Tous les éléments financiers présentés ci-dessous sont strictement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	344 000.00€	Excédent antérieur reporté	146 095.59€
Reversement redev. modernisation réseau	102 000.00€	Recettes courantes	971 904.41€
Reversement redev. pollution domestique	148 000.00€	Total recettes réelles	1 118 000.00€
Dépenses de personnel	60 000.00€	<i>Produits (écritures d'ordre) (2)</i>	12 000.00€
Autres dépenses de gestion courante	10 000.00€		
Dépenses financières	10 000.00€		
Dépenses exceptionnelles	6 000.00€		
Dépenses imprévues	4 000.00€		
Total dépenses réelles	684 000.00€		
<i>Charges (écritures d'ordre) (1)</i>	263 000.00€		
<i>Virement à la section d'investissement</i>	183 000.00€		

TOTAL 1 130 000.00€

TOTAL 1 130 000.00€

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses réelles prévisionnelles d'exploitation s'élèvent à 684 000 € pour l'exercice 2019. Elles sont globalement en hausse (+ 21 000 €) par rapport à celles budgétisées en 2018 (+3,17%).

Cette hausse est principalement due à une hausse prévisionnelle des dépenses courantes de 10 000 € (augmentation de l'enveloppe prévue en 2019 pour l'entretien des réseaux), des reversements à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse de 10 000 € (liée aux encaissements réalisés en 2018) et des dépenses de personnel de 5 000 € (réajustement par rapport aux heures du personnel effectuées en 2018) conjuguée à une baisse prévisionnelle des dépenses financières de 2 000 € (liée à une baisse de l'endettement) et des dépenses exceptionnelles de 2 000 €.

Les recettes réelles prévisionnelles d'exploitation s'élèvent à 971 904,41 €. Elles sont globalement en augmentation de près de 11 612 € par rapport à celles budgétisées en 2018 (+1,21%).

Cette augmentation s'explique principalement par une hausse prévisionnelle des recettes d'eau et des redevances de près de 11 600 € (réajustement par rapport aux recettes réelles réalisées en 2018).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant (*)	Recettes	Montant
Remboursement emprunts	54 000.00€	Solde d'investissement reporté	16 689.07 €
		<i>Virement de la section d'exploitation</i>	183 000.00 €
		Mise en réserves	6 000.00 €
Travaux		Subvention (projet méthanisation +géolocalisation)	61 310.93 €
- extension réseau + conformité	94 000.00€	<i>Produits (écritures d'ordre) (1)</i>	263 000.00 €
- renforcement conduite Geitershof (2°TR)	75 000.00€		
- transfrontalier / mise en réseau vers l'Allemagne	50 000.00€		
- renforcement réseau Rue des 4 Vents	55 000.00€		
- réseau Allée des Peupliers / Rte Riedseltz	22 000.00€		
- renforcement branchement Bvd Clémenceau	40 000.00€		
- raccordement réseau – projet méthanisation	40 000.00€		
- armoire du forage 2	22 000.00 €		
TOTAL TRAVAUX	398 000.00€		
Achat compteurs d'eau (télérelevé)	50 000.00€		
Dépenses imprévues	16 000.00€		
<i>Charges (écritures d'ordre) (2)</i>	12 000.00€		

TOTAL 530 000.00€

TOTAL 530 000.00 €

(*) y compris 22 000 € de crédits reportés en dépenses

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 448 000 € pour l'exercice 2019. Ces dépenses sont en hausse de près de 22 % par rapport à celles budgétisées en 2018.

Ces dépenses sont intégralement financées par l'autofinancement dégagé de la section d'exploitation (434 000 €), par des subventions (61 310,93 €) et par un excédent reporté d'investissement (16 689,07 €).

III. AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2019 s'élève à près de 288 000 € (hors excédent reporté). Cet autofinancement brut est en baisse de 9 000 € (près de 3%) par rapport à celui budgétisé en 2018. En intégrant l'excédent reporté, cet autofinancement s'élève à 434 000 €.

L'autofinancement net prévisionnel dégagé sur l'exercice 2019 s'élève à 234 000 €. Il est en baisse de 11 000 € (près de 4,5 %) par rapport à celui budgétisé en 2018.

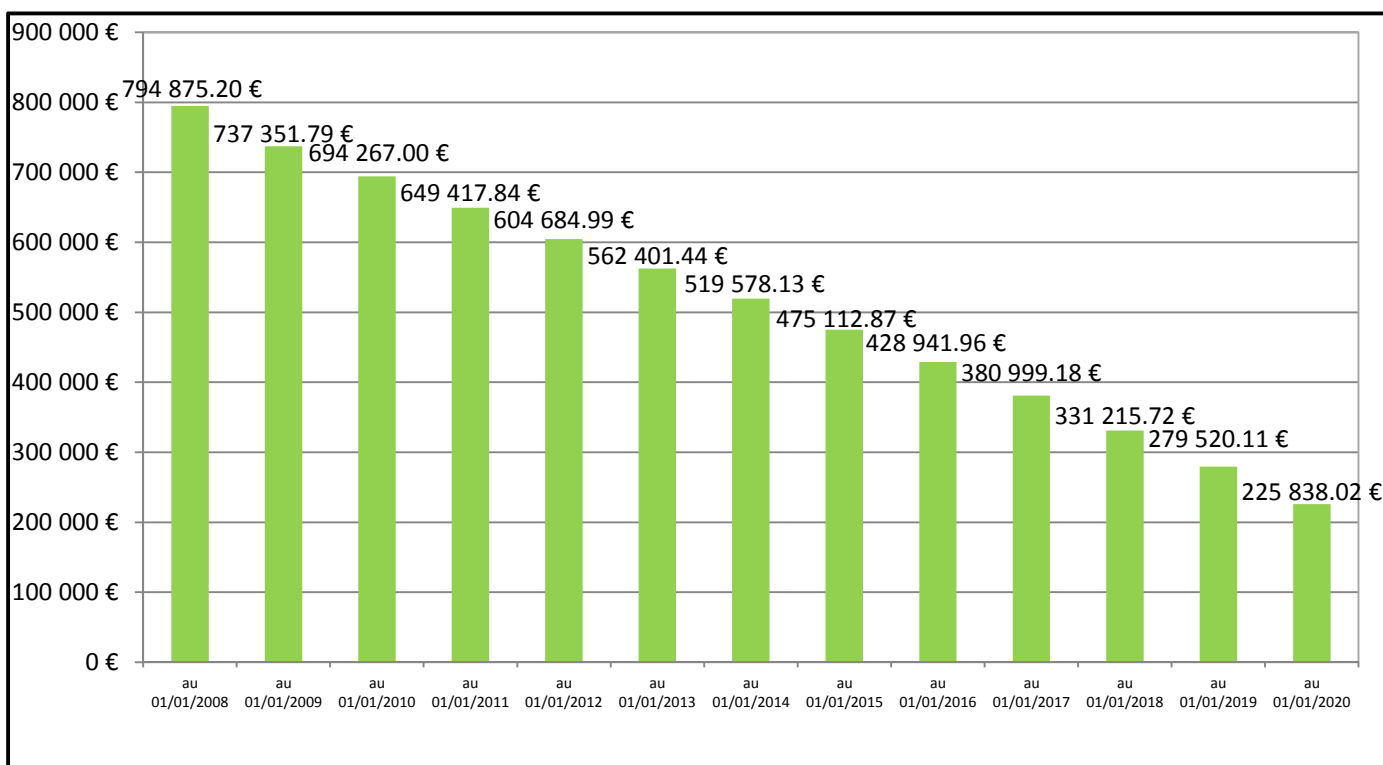
IV. ENDETTEMENT

- prévision de remboursement des emprunts 2019 :
 - capital 53 682,09 €
 - intérêts 9 838,19 €
 - TOTAL 63 520,28 €

Il n'y a pas d'emprunt prévu sur l'exercice 2019.

L'encours de la dette du budget eau s'élève au 01/01/2019 à 279 520,11 € (soit 35,73 €/hab.). L'intégralité de l'encours de cette dette est à taux fixe. Le détail des emprunts en cours est présenté dans la synthèse du budget.

Voici un graphique retraçant l'évolution de la dette du 01/01/2008 au 01/01/2020 :



L'encours prévisionnel de la dette au 01/01/2020 s'élèvera à 225 838,02 € (soit 28,86 €/hab.) ce qui représente une baisse de 6,87 €/hab. par rapport au 01/01/2019.

Si la commune de Wissembourg décidait d'affecter l'intégralité de l'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2019 au remboursement de la dette au 01/01/2020, il faudrait moins d'un an pour la rembourser.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

Tous les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (A)	296 000.00 €	Excédent antérieur reporté	10 614.78 €
Dépenses de personnel	224 000.00 €	Recettes des services (B)	66 385.22 €
Dépenses exceptionnelles	300.00 €	Dotations et participations	423 000.00 €
Dépenses imprévues	2 700.00 €	Autres recettes de gestion courante	23 000.00 €
Total dépenses réelles	523 000.00 €	Total recettes réelles	523 000.00 €
<i>Charges (écritures d'ordre entre sections)(1)</i>	7 000.00 €	<i>Produits (écritures d'ordre entre sections) (2)</i>	7 000.00 €

TOTAL	530 000.00 €
--------------	---------------------

TOTAL	530 000.00 €
--------------	---------------------

(A) Dont notamment achats de spectacles

(B) Recettes billetterie

(1) Dotations aux amortissements

(2) Quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 523 000 € sur l'exercice 2019. Ces dépenses sont en hausse de 25 000 € (+5,02%) par rapport à celles prévues en 2018.

Cette hausse s'explique par une augmentation des dépenses courantes de 30 000 €, une baisse des dépenses de personnel de 6 000 € et une augmentation prévisionnelle des dépenses imprévues de 1 000 €.

L'augmentation des dépenses courantes est principalement liée à l'achat complémentaire d'une coproduction intitulée « L'AVARE » qui augmente l'enveloppe des achats de spectacle de près de 25 000 € et à la mise en place de cours de théâtre supplémentaires pour environ 5 000 €.

La diminution des dépenses de personnel est notamment liée à un recours moins important à des techniciens extérieurs (- 13 000 €) et à une augmentation du coût du personnel affecté au budget LA NEF (+ 7 000 €) liée à un ajustement réalisé par rapport aux réalisations de l'année 2018.

Les recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 512 385,22 € sur l'exercice 2019. Ces recettes sont en hausse de près de 24 747 € (+5,07%) par rapport à celles prévues en 2018.

Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation des dotations et participations de 23 000 € et une augmentation des recettes de services de près de 1 747 €.

L'augmentation des dotations et participations est liée principalement à une augmentation des participations liées à la coproduction « L'AVARE » (notamment une subvention de 13 000 € de l'Etat et 10 000 € de la Région GRAND EST pour cette coproduction).

L'augmentation des recettes de services est essentiellement liée à des recettes complémentaires issues des cours de théâtre.

La ville prévoit de verser une subvention de fonctionnement d'équilibre de 300 000 € pour l'exercice 2019. Ce montant est identique à celui prévu en 2018.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Travaux de conformité	12 000.00 €	Subvention d'équipement ville	42 000.00 €
		<i>Produits (écritures d'ordre) (1)</i>	7 000.00 €
TOTAL TRAVAUX	12 000.00€		
Achat matériel de bureau et informatique	4 000.00€		
Achat équipements techniques et divers	20 000.00€		
Achat logiciels	5 000.00€		
Achat mobilier	1 000.00€		
<i>Charges (écritures d'ordre) (2)</i>	7 000.00€		

TOTAL	49 000.00€
--------------	-------------------

TOTAL	49 000.00 €
--------------	--------------------

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 42 000 € pour l'exercice 2019. Ces dépenses sont en hausse de 50% par rapport à celles budgétisées en 2018.

Ces dépenses sont intégralement financées par une subvention d'investissement d'équilibre de 42 000 € versée par le budget principal.

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde de fonctionnement reporté	19 112.47€	Vente de terrains	330 000.00€
Dépenses hono+travaux	70 887.53€	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	660 000.00€
Dépenses financières	10 000.00€		
Charges (écritures d'ordre section à section) (2)	890 000.00€	Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)	10 000.00€
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)	10 000.00€		

TOTAL	1 000 000.00€
--------------	----------------------

TOTAL	1 000 000.00€
--------------	----------------------

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 80 887,53 € pour l'exercice 2019. Ces dépenses sont principalement composées de dépenses financières pour 10 000 € (intérêts de la dette), d'honoraires pour 20 000 € (frais de maîtrise d'œuvre, ...), de travaux d'aménagement et de viabilisation pour 50 000 € (notamment au niveau de la voirie provisoire pour 10 000 €, de l'accès giratoire pour 30 000 € et de la mise en place d'une clôture pour 10 000 €).

Pour équilibrer ce budget pour l'exercice 2019, la ville prévoit de vendre des terrains pour un montant total de 330 000 €.

Cette recette majorée entre autres de l'excédent reporté d'investissement prévoit de couvrir non seulement une grande partie des dépenses réelles énumérées ci-dessus mais également le déficit reporté de fonctionnement de 19 112,47 et le remboursement d'un prêt-relais de 260 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement emprunt	260 000.00€	Solde d'investissement reporté	26 150.94 €
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	660 000.00€	Emprunt	3 849.06 €
		Produits (écritures d'ordre section à section) (2)	890 000.00 €

TOTAL	920 000.00€
--------------	--------------------

TOTAL	920 000.00€
--------------	--------------------

La seule dépense réelle d'investissement prévue au budget 2019 est le remboursement en capital d'un prêt-relais de 260 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1)+(2).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2019 des prêts-relais se monte à 860 000 €.

Un remboursement de prêt-relais de 260 000 € est prévu sur l'exercice 2019.

Donc l'encours prévisionnel du prêt-relais restant s'élèvera à 600 000 € au 31/12/2019.

Il est rappelé que ce prêt-relais sera remboursé au fur et à mesure des ventes de terrains.

BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde de fonctionnement reporté	81 721.12€	<i>Produits (écritures d'ordre section à section) (1)</i>	405 000.00€
Dépenses honoraires+travaux	10 278.88€		
Dépenses financières	3 000.00€	<i>Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)</i>	3 000.00€
<i>Charges (écritures d'ordre section à section) (2)</i>	310 000.00€		
<i>Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)</i>	3 000.00€		
TOTAL	408 000.00€	TOTAL	408 000.00€

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 13 278,88 € pour l'exercice 2019. Ces dépenses sont principalement composées de dépenses financières pour 3 000 € (intérêts de la dette), de dépenses d'honoraires pour 3 278,88 € et de travaux d'aménagement pour 7 000 €.

Il n'y a pas de recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement prévues à ce jour pour l'exercice 2019. Les dépenses énumérées ci-dessus seront principalement financées par l'excédent global reporté de près de 11 500 €.

Il reste à ce jour une superficie de terrains à vendre d'environ 37a.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
<i>Charges (écritures d'ordre section à section) (1)</i>	405 000.00€	Solde d'investissement reporté	93 229.75€
		Emprunt	1 770.25€
		<i>Produits (écritures d'ordre section à section) (2)</i>	310 000.00€
TOTAL	405 000.00€	TOTAL	405 000.00€

Il n'y a aucune dépense ni recette réelle d'investissement prévues au budget qui seront réalisées en 2019.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1)+(2).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2019 du prêt-relais se monte à 400 000 €.

Comme il n'y a aucun remboursement de prêts-relais prévu en 2019, ce sera également l'encours prévisionnel au 31/12/2019.

Le moment venu, ce prêt-relais sera remboursé par la vente du terrain.

BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses travaux + hono + divers	832 000.00€	Solde de fonctionnement reporté	58 034.77€
Dépenses financières	8 000.00€	Participation Département	1 965.23€
<i>Charges (écritures d'ordre intérieur section) (2)</i>	8 000.00€	<i>Produits (écritures d'ordre section à section) (3)</i>	1 480 000.00€
<i>Charges (écritures d'ordre section à section) (1)</i>	700 000.00€	<i>Produits (écritures d'ordre intérieur section) (2)</i>	8 000.00€

TOTAL	1 548 000.00€
--------------	----------------------

TOTAL	1 548 000.00€
--------------	----------------------

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 840 000 € pour l'exercice 2019. Ces dépenses sont principalement composées de dépenses financières pour 8 000 € (intérêts de la dette), des dépenses d'honoraires et de frais d'études pour 50 000 € (dont notamment des frais d'études de sol complémentaire pour 10 000 € et des frais de maîtrise d'œuvre, de géomètre, ...), des travaux d'aménagement et de viabilisation pour 772 000 € et des frais divers pour 10 000 €.

Voici le détail des travaux d'aménagement et de viabilisation prévus en 2019 sur ce budget :

- démolitions (bâtiment + citerne)	80 000 €
- eau et assainissement	303 000 €
- voirie provisoire	81 000 €
- réseaux secs	36 000 €
- raccordement électricité	65 000 €
- raccordement gaz	5 000 €
- raccordement FRANCE TELECOM	2 000 €
- dépollution	<u>200 000 €</u>
TOTAL	772 000 €

Il n'y a pas de recette réelle prévisionnelle de fonctionnement prévue pour l'exercice 2019. Les premières ventes de terrains devraient se réaliser tout début d'année 2020. Ces dépenses ci-dessus seront principalement financées par l'excédent reporté de 2018 de près de 58 000 € et par la mise en place d'un prêt-relais dans l'attente de la vente des terrains.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (3) et d'intégration de charges financières (2).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
<i>Remboursement emprunt</i>	700 000.00€	Solde d'investissement reporté	56 447.97€
<i>Charges (écritures d'ordre section à section) (3)</i>	1 480 000 €	<i>Emprunt</i>	1 423 552.03 €
		<i>Produits (écritures d'ordre section à section) (1)</i>	700 000 €
TOTAL	2 180 000.00€	TOTAL	2 180 000.00€

La dépense réelle prévisionnelle d'investissement s'élève à 700 000 € pour l'exercice 2019. Cette dépense concerne exclusivement le remboursement du prêt-relais en cours de 700 000 € (arrive à échéance fin 2019).

Cette dépense sera financée par la mise en place d'un nouveau prêt-relais et l'excédent d'investissement reporté de près de 56 000 €.

Globalement, la ville prévoit la mise en place d'un prêt-relais maximum de 1 423 000 € pour financer les travaux, les frais d'études, les honoraires, les dépenses financières prévus en 2019 ainsi que le remboursement du prêt-relais en cours.

Bien entendu, si des ventes de terrains se réalisaient avant la fin de l'année 2019 ou si des travaux n'étaient pas réalisés en totalité, cela diminuerait d'autant le prêt-relais à réaliser en fin d'année 2019.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (3).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2019 du prêt-relais s'élève à 700 000 €.

Compte tenu du remboursement à réaliser en 2019 de 700 000 €, de la couverture nécessaire des dépenses à réaliser en 2019 et des excédents existants, l'encours prévisionnel au 31/12/2019 devrait s'élever à 1 423 000 € (au maximum).

Ce prêt-relais sera bien entendu remboursé par la vente des terrains.

BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses terrains+honoraires+divers	116 000.00 €	Solde de fonctionnement reporté	9 030.00 €
Dépenses financières	4 000.00 €	Participation autres organismes	970.00 €
<i>Charges (écritures d'ordre section à section) (2)</i>	600 000.00 €	<i>Produits (écritures d'ordre section à section) (1)</i>	710 000.00 €
<i>Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)</i>	4 000.00 €	<i>Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)</i>	4 000.00 €
TOTAL	724 000.00 €	TOTAL	724 000.00 €

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 120 000 € pour l'exercice 2019. Ces dépenses sont principalement composées de la deuxième partie du rachat des terrains à l'EPF pour 100 000 €, des dépenses d'honoraires pour 15 000 € (notamment les frais de portage des terrains par l'EPF pour 8 000 €), des dépenses financières pour 4 000 € (intérêt de la dette) et des frais divers pour 1 000 €.

Il n'y a pas de recette réelle prévisionnelle de fonctionnement prévue pour l'exercice 2019.

Ces dépenses énumérées ci-dessus majorées du déficit global reporté 2018 de près de 80 000 € seront financées par la mise en place en fin d'année d'un prêt-relais de 200 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	89 443.78€	Emprunt	200 000.00€
Remboursement emprunt	556.22€	<i>Produits (écritures d'ordre section à section) (2)</i>	600 000.00€
<i>Charges (écritures d'ordre section à section) (1)</i>	710 000.00€		

TOTAL 800 000.00€

TOTAL 800 000.00€

Il n'y a pas à ce jour de dépense réelle d'investissement prévue au budget 2019. Il faudra prévoir en 2019 en recette d'investissement un prêt-relais d'un montant de 200 000 € pour équilibrer financièrement ce budget. A ce titre, une consultation bancaire sera lancée en fin d'année 2019.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1)+(2).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2019 du prêt-relais se monte à 500 000 €.

Sachant qu'un emprunt-relais complémentaire de 200 000 € est prévu en 2019, l'encours prévisionnel des prêts-relais au 31/12/2019 devrait s'élever à 700 000 €.